

# DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES POUR LA SANTE DES TRAVAILLEURS ET LA SECURITE DES TRAVAILLEURS

## SARL IL TEATRO PRODUCTIONS

### SOMMAIRE

#### RENSEIGNEMENT GENEAX

- DENOMINATION SOCIALE
- ACTIVITÉ

#### EQUIPEMENTS ET CONDITION DE TRAVAIL (CF. FICHES PRATIQUES \* 3.2 A 3.4 et 5.1)

- SÉCURITÉ DES LIEUX DE TRAVAIL
- ÉQUIPEMENTS ET ERGONOMIE DES POSTES DE TRAVAIL
- AMBIANCE, CONFORT DES LIEUX DE TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX P4
- AÉRATION ET ASSAINISSEMENT DES UNITÉS DE TRAVAIL P.4
- AMBIANCE THERMIQUE
- ÉCLAIRAGE DES LIEUX DE TRAVAIL
- EXPOSITION AU BRUIT

#### CHARGEMENT ET DECHARGEMENT,ZONE DE DANGER,PROTECTION INDIVIDUELLE (CF. FICHES PRATIQUES \*1.1., 1.2, 1.4, 3.2 et CHAPITRE 2)

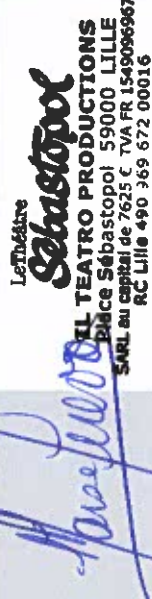
- CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT
- ZONE DE DANGER
- PROTECTION INDIVIDUELLE

#### SECURITE DANS LES LIEUX DE TRAVAIL (CF FICHES PRATIQUES \* 3.4, 3.5, et 2.3 )

- MATÉRIEL DE PREMIERS SECOURS
- INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DES LOCAUX
- PRÉVENTION DES INCENDIES ET ÉVACUATION
- ABORDS DE SITE

#### HYGIENE ET AMENAGEMENT DES LIEUX DU TRAVAIL ( CF FICHE PRATIOUE \* 3.2 )

- NETTOYAGE DES LOCAUX
- INSTALLATIONS DE SANITAIRES ET DE VESTIAIRES
- RESTAURATION ET POSTES DE DISTRIBUTION DE BOISSONS
- INTERDICTION DE FUMER



# RENSEIGNEMENT GENERAUX

ANNEE DU DOCUMENT 2019/2020

DATE DE MISE A JOUR EN COURS D'ANNEE

## DENOMINATION SOCIALE THEATRE SEBASTOPOL

Dénomination sociale	Adresse siège social	Tél.	Fax.	Email
SARL IL TEATRO Siret : 490 969 672 00016	Théâtre SEBASTOPOL, place Sébastopol 59000 LILLE	03 20 21 03 80 03 28 14 11 15 03 28 14 11 14		admin.sebastopol@nordnet.fr

## ACTIVITES LICENCES D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES N°146190 & 146191 & 146192

Code APE	Temps de travail	effectif permanent	CHSCT	Délégué personnel	Contact	Fonction
9004 Z	35 heures	3	NON	NON		

## CATEGORIE DES SALARIES

## ABREVIATION DANS LES DOCUMENTS

Intérimaires/intermittents	INT
Entreprises intervenantes	ENT
Personnel technique	TECH
Personnel administratif	ADM
L'ensemble du personnel	ENS



Lille le 01 Août 2019

# 1- ÉQUIPEMENTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques permanents :		4-Programmes d"actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnels :
	occasionnels :					

## SECURITE DES LIEUX DE TRAVAIL

	ENS	X			RISQUE FAIBLE	ROTATION DU PERSONNEL
Déplacements fréquents (charge de stress et de fatigue)		X		Limiter ou espacer le nombre de déplacements Planifier et organiser les déplacements de façon à limiter la charge de fatigue (ex : ne pas prévoir de longs déplacements le même mois induisant des décalages horaires importants, beaucoup d'heures de transport, etc.)		
Transport adapté : risques inhérents aux moyens de transport utilisés et à leur état (ex : voiture, autobus)	ENS	X		Prévoir des moyens de transport en bon état de fonctionnement (ex : voiture et autobus), prévoir des conditions de transport de bonne qualité, adaptées à la nature du déplacement (distance géographique et heures de transport) (ex : billet de train en 1ère classe, cabine couchette si voyage	RISQUE FAIBLE	VOITURE DE LOCATION
Prévention routière	ENS		X	vérification du permis de conduire, recommander le repos lors des longs trajets.	RISQUE IMPORTANT	LOCATION DE VOITURE

## EQUIPEMENTS ET ERGONOMIE DES POSTES DE TRAVAIL

	ADM	X			RISQUE FAIBLE	RANGEMENT ET CLASSEMENT QUOTIDIEN
Encombrement des locaux et du poste de travail (gêne pour travailler mais aussi risque de chute d'objets)	ADM	X		Réorganisation des rangements avec des équipements plus rationnels (installations d'armoires, d'étagères, etc.)		
Manque de place	ADM	X		Rationalisation de l'espace de travail grâce à un meilleur système de rangement, un nouveau bureau plus grand et plus fonctionnel, etc.	RISQUE FAIBLE	
Prévention routière	ADM	X		Ergonomie : réorganisation de l'espace de travail afin de limiter la fatigue gestuelle. Installation d'appareils adaptés à l'usage de l'équipement afin de limiter ou de faire cesser la fatigue gestuelle	RISQUE FAIBLE	CLASSEMENT QUOTIDIEN
Environnement de travail : Ambiance lumineuse Eclairage insuffisant ou inexistant	ADM	X		Direction du poste de travail vers la lumière extérieure si la configuration des lieux le permet	RISQUE FAIBLE	

Le Théâtre

**Sebastopol**

**IL TEATRO PRODUCTIONS**  
Place Sebastopol 59000 LILLE  
SARL au capital de 7625 € TVA FR 1549096967  
RC Lille 490 969 672 00016

Lille le 01 Aout 2019

# 1- ÉQUIPEMENTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques		4-Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnelles :
		occasionnels :	permanents :			

## AM BIANCE, CON FORT DES LIEUX DE TRAVAIL ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Travail sur écran pendant plus de 4 heures par jour	ADM	X		<p>Limiter ou espacer le nombre de déplacements</p> <p>Planifier et organiser les déplacements de façon à limiter la charge de fatigue (ex : ne pas prévoir de longs déplacements le même mois induisant décalage horaire, beaucoup d'heures de transport, etc.</p> <p>Information des salariés sur la nécessité de faire des pauses régulières</p> <p>Installation d'équipements limitant la fatigue visuelle et gestuelle (ex : clavier et fauteuil ergonomique, filtre pour écran, etc.)</p>	RISQUE FAIBLE	<p>ESPACE RESERVE POUR PAUSE</p> <p><b>Le Théâtre Sébastopol</b></p> <p><b>IL TEATRO PRODUCTIONS</b>            Place Sébastopol 59000 LILLE            SARL au capital de 7625 € TVA FR 1549096967            RC Lille 490 369 672 00016</p>
Rythme de travail (charge de stress et de fatigue)	ADM.INT		X	Organiser le travail pour qu'il soit le moins stressant et le moins fatiguant possible	RISQUE FAIBLE	METHODE ADAPTEE AU TRAVAIL DEMANDE
Manque d'information des salariés concernant leur lieu de travail (configuration, risques inhérents, etc.)	INT.TECH		X	<p>Information des salariés sur les différents lieux dans lesquels ils sont amenés à travailler pour leur permettre d'identifier les risques qu'ils peuvent rencontrer</p> <p>Si les changements de lieux impliquent un changement de poste ou de technique entraînant des risques nouveaux =&gt; formation des salariés à l'exécution du travail à effectuer dans les différents lieux, ainsi qu'aux comportements et gestes à adopter</p>	RISQUE FAIBLE	<p>PERSONNEL QUALIFIE, EN PRIVILEFIANT LES SALARIES</p> <p>CONNAISSANT LE LIEU</p> <p>REUNIR DES</p> <p>INFORMATIONS SUR LE LIEU</p>
Tenue inadaptée selon les lieux	ENS	X		Tenue adaptée aux différents lieux de travail (selon les contraintes thermiques et la nature du travail à effectuer)	RISQUE FAIBLE	INFORMATION SUR LE LIEU ET PREVISIONS CLIMATIQUES
Harcèlement, discrimination et violence	ENS	X		Amélioration de la communication entre les salariés, organisation du travail afin de protéger les salariés, réunions régulières, gestion des conflits	RISQUE FAIBLE	COHESION DU PERSONNEL COMMUNICATION AVEC SES SUPERIEURS
Rythme de travail (charge de stress et de fatigue)	ENS	X		Planifier et organiser le travail de façon à limiter la charge de fatigue notamment en cas de travail difficile (ex : prévoir des pauses régulières, une rotation avec un autre salarié, etc.)	RISQUE IMPORTANT	PAUSE EN FONCTION DE LA PENIBILITE ET RESPECT DU TEMPS DE TRAVAIL EN VIGUEUR
Décalage des horaires de travail	INT.TECH		X	Organisation dans l'élaboration des plannings	RISQUE IMPORTANT	TENIR COMPTE DE LA PENIBILITE DU TRAVAIL

FM



# 1 - ÉQUIPEMENTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques		4- Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnels :
		occasionnels :	permanents :			

## AERATION ET ASSAINISSEMENT DES UNITES DE TRAVAIL

	ENS	X		Installation de trappes d'aération	RISQUE FAIBLE	LIEU DE TRAVAIL CONFORME AU REGLEMENT HYGIENE
Absence ou insuffisance d'aération des lieux de travail	ENS	X				CONNAISSANCE DU REGLAGES APPAREILS
Climatisation mal réglée ou insuffisamment entretenue	ENS	X		Entretien régulier du système de climatisation		

## AMBIANCE THERMIQUE

	ENS	X		Entretien régulier du système de chauffage	RISQUE FAIBLE	
Chauffage défectueux en raison de sa vétusté ou de son manque d'entretien	ENS	X				
Travail exposé aux intempéries	INT,TECH			Port de tenues et de protections adaptées aux différents environnements thermiques	RISQUE FAIBLE	METEO, APPORT ALIMENTAIRE, PAUSE
Travail au froid (moins de 10°) hors intempéries	INT,TECH	X		Port de tenues et de protections adaptées aux différents environnements thermiques	RISQUE FAIBLE	METEO, APPORT ALIMENTAIRE, PAUSE
Travail au chaud (plus de 30°) hors intempéries (ex : en extérieur ou dans des locaux fortement exposés à la chaleur du soleil)	INT,TECH	X		Installation d'un système de climatisation ou de protections extérieures ou intérieures visant à amoindrir l'exposition à la chaleur	RISQUE FAIBLE	APPORT ALIMENTAIRE PAUSE VETEMENTS ADAPTES
Travail en milieu humide	INT,TECH	X		Travaux visant à amoindrir ou à supprimer l'humidité des lieux de travail	RISQUE FAIBLE	

## ECLAIRAGE DES LIEUX DE TRAVAIL

	ENS	X		Installation de sources lumineuses plus nombreuses reproduisant une lumière plus naturelle de manière à éviter la fatigue visuelle	RISQUE FAIBLE	ECLAIRAGE INDIVIDUEL
Éclairage insuffisant	ENS					
Lumière naturelle inexistante ou insuffisante	INT,TEC	X		Travaux pour réaliser une ouverture sur l'extérieur permettant le passage de la lumière (ex : fenêtre, vasistas, etc.) en fonction de la configuration des lieux	RISQUE FAIBLE	ECLAIRAGE INDIVIDUEL

Le Théâtre

**Sebastopol**

**IL TEATRO PRODUCTIONS**  
 Piece Sébastopol 59000 LILLE  
 SARL au capital de 7625 € TVA FR 1549096967  
 RC Lille 490 369 672 00016

Lille le 01 Août 2019

# 1- ÉQUIPEMENTS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques occasionnels :	3-Risques permanents :	4-Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnelles :

## EXPOSITION AU BRUIT

Exposition au bruit supérieur à 85 dB (A)	ENS	X	<p>Si les bureaux sont contigus et la pression acoustique supérieure à 105 dB (A) =&gt; pose d'un limiteur de pression acoustique</p> <p>Obligation d'établir un mesurage du bruit subi pendant le travail. Obligation de réduire le bruit au maximum dans les limites imposées par l'état de la technique</p> <p>Pour les spectacles où les salariés sont exposés à des sons d'un niveau supérieur à 85 dB (A) ou à une pression acoustique de crête supérieure ou égale à 135 dB (A) =&gt; port de protections individuelles. Examen préalable par un médecin du travail. Information et formation sur les risques auditifs</p> <p>Pour les spectacles où les salariés sont exposés à des sons d'un niveau supérieur à 90 dB (A) ou à une pression acoustique de crête supérieure ou égale à 140 dB (A), l'employeur doit prendre des dispositions pour imposer le port de protections individuelles</p>	RISQUE FAIBLE	<p>CONTRÔLE REGULIER DE L'AUDITION</p> <p>INFORMATION DU PERSONNEL SUR LES RISQUES LIES AUX BRUITS</p>

Lille le 01 Août 2019

Le Théâtre  
**Sebastopol**  
**IL TEATRO PRODUCTIONS**  
 Place Sebastopol 59000 LILLE  
 SARL au capital de 7625 € TVA FR 1549096967  
 RC Lille 490 369 672 00016

# 1- CHARGEMENT-DECHARGEMENT-ZONES DE DANGER-PROTECTION INDIVIDUELLE

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques		4-Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnels :
		occasionnels :	permanents :			

## CHARGEMENT ET DECHARGEMENT

				Qualification du personnel : informer et vérifier la formation du personnel sur les gestes et les postures adaptés	RISQUE IMORTANT	PERSONNEL QUALIFIE
Levage de matériel	INT,TECH	X	X	Vérification et port effectif de protections individuelles : gants, casque, chaussures de sécurité, vigilance du responsable de montage Interdiction d'une présence sous la charge manutentionnée	RISQUE FAIBLE	SIGNALITIQUE RESPONSABLE NOMME ACHAT DE CASQUE
Levage de personnes				Utilisation de matériel conçu pour cet usage Conduite par du personnel qualifié	RISQUE FAIBLE	
Manutention d'objets coupants ou pesants	INT,TECH		X	Port obligatoire des chaussures de sécurité et de gants lors de manutention	RISQUE FAIBLE	ACHAT DE CASQUE
Travaux superposés ou de manutention	INT,TECH		X	Eviter les travaux superposés Port obligatoire du casque et des chaussures de sécurité	RISQUE FAIBLE	PERSONNEL SENSIBILISE AUX GESTES ET POSTURES
Utilisation de chariots automoteurs, gerbeurs, transpalettes, etc.	INT,TECH		X	Liste du personnel habilité à la conduite : allée de circulation, interdiction d'accès, entretien, vérification, certificat de capacité professionnelle, autorisation de conduite délivrée par le chef d'établissement. Respect de la charge maximale indiquée sur le chariot. Port de la ceinture de sécurité, casque, chaussures de sécurité. Affichage du plan de circulation du chariot, vérification des permis	RISQUE IMPORTANT	LIMITATION DU PERSONNEL COORDINATION SPECIFIQUE

Lille le 01 Août 2019

# 1- CHARGEMENT-DECHARGEMENT-ZONES DE DANGER-PROTECTION INDIVIDUELLE

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques		4- Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnels :
		occasionnels :	permanents :			

## CHARGEMENT ET DECHARGEMENT

Nacelle	INT,TECH	X		Etre titulaire du certificat de capacité professionnel Utilisation uniquement de nacelles aux normes Vérification impérative et régulière du matériel par une personne au pied de la nacelle	RISQUE IMPORTANT	LIMITATION DU PERSONNEL COORDINATION SPECIFIQUE
Port manuel de charges	INT,TECH		X	Lorsque le recours à la manutention manuelle ne peut être évitée, la charge maximale à manutentionner d'une façon habituelle ne peut être supérieure à 55 Kg. Toujours utiliser les moyens mécaniques de manutention mis à disposition, information du personnel	RISQUE IMPORTANT	
Travail sur machines dangereuses (meules, machine à bois)				Restriction d'usage au personnel qualifié Vérification des dispositifs de sécurité Utilisation obligatoire des équipements de sécurité individuels ou liés aux équipements		
Utilisation de certains outils (masses,...)	INT,TECH	X		Gants, casques, chaussures de sécurité	RISQUE FAIBLE	PERSONNEL QUALIFIE
Utilisation d'armes blanches (dans les mises en scène)				Présence d'un maître d'arme ou d'une personne qualifiée lors des répétitions Formation éventuelle de la doublure		
Utilisation d'armes à feu (dans les mises en scène)				Répétitions en présence d'une personne qualifiée Interdire le tir face à un tiers et à moins de 5 mètres		



Lille le 01 Août 2019



# 1- CHARGEMENT-DECHARGEMENT-ZONES DE DANGER-PROTECTION INDIVIDUELLE

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques		4- Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnels :
		occasionnels :	permanents :			

## ZONE DE DANGER

Mise en oeuvre de produits chimiques				Avant la mise en oeuvre, établissement d'une procédure présentant les risques à l'aide de la fiche de données de sécurité Mise en oeuvre des protections collectives (ventilation, extincteur...) et individuelles (tenues, masques, gants...) Vérification des conditions de stockage et d'élimination des déchets avant leur mise en oeuvre Mise en oeuvre par du personnel qualifié (interne ou externe à l'entreprise)	RISQUE IMORTANT	LIMITER PERSONNEL
Effet pyrotechnique	INT,TECH	X		Ventilation (apport d'air neuf) par dessous Mise en oeuvre par du personnel formé Obligation de maintenir la visibilité des moyens nécessaires à l'évacuation des personnes		
Risques respiratoires						
Chute d'objets	ENS		X	Ne pas rester à proximité ou sous les charges en mouvement. Port du casque et chaussures de sécurité obligatoire. Mise en sécurité des installations mobiles par une chaîne de sécurité. Assurance de la sécurité par un deuxième point d'accroche. Information du personnel	RISQUE IMPORTANT	PAS DE PERSONNEL SOUS UNE CHARGE EN MOUVEMENT, LIMITATION AUX ABORDS PERSONNEL DESIGNÉ
Chute de personnes	ENS		X	Ne pas ôter les garde-corps ni modifier le système de sécurité Formation du personnel sur le travail en hauteur. Réalisation d'une réelle infrastructure en charpente permettant la mise en sécurité du personnel (ligne de vie). Utilisation de harnais et de stop-chutes Balisage des zones à risques (- de 1 m de haut). Vigilance du responsable de montage Mise en place de garde-corps Main courante d'escalier mobile accédant à la scène Barrières de sécurité et balisage pour interdire le passage Vérification de la bonne fixation des éléments mobiles (escaliers de scène, garde-corps)	RISQUE IMPORTANT	PERSONNEL QUALIFIE PERSONNEL DESIGNÉ

FN

# 1- CHARGEMENT-DECHARGEMENT-ZONES DE DANGER-PROTECTION INDIVIDUELLE

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques		4-Programmes d"actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnels :
		occasionnels :	permanents :			

## ZONE DE DANGER

				Port du casque, des gants de manutention et des chaussures de sécurité obligatoire	RISQUE FAIBLE	PERSONNEL QUALIFIE
Montage du matériel scénique	INT,TECH		X	Port du casque, des gants de manutention et des chaussures de sécurité obligatoire Ne pas rester à proximité sous les charges en mouvement Respecter les règles de sécurité Vérification et contrôles périodiques par un organisme agréé par les fournisseurs du matériel utilisé Lorsque la structure est élevée à la hauteur désirée, mettre chaque point moteur en sécurité par une deuxième accroche à l'aide d'une éligue de sécurité Formation au technique de levage et riging. Vérification des autorisations de conduite Mise en place du personnel de surveillance lors d'une manipulation	RISQUE IMPORTANT	LIMITATION DU PERSONNEL ATTENTION PARTICULIERE A LA MONTEE ET DESCENTE DE LA STRUCTURE; ACHAT DE CASQUES RESPONSABLE DESIGNER ET HABILITE
Chute de passerelles	INT,TECH		X	Protections individuelles. Ne pas enjamber les garde-corps. Ne pas monter sur les structures scéniques en aluminium Vérification régulière des passerelles (fixation caillebotte, ....)	RISQUE FAIBLE	HABILITATION DU PERSONNEL PERSONNEL DESIGNER
Risques de chute lors du retrait des gradins escamotables à partir des gradins fixes en béton	INT,TECH	X		Mise en place de garde-corps à la place des rangs inférieurs. Installation d'escaliers mobiles permettant l'accès aux gradins en béton	RISQUE FAIBLE	PERSONNEL QUALIFIE

Le Théâtre

**Sebastopol**

**IL TEATRO PRODUCTIONS**  
Place Sebastopol 59000 LILLE  
SARL au capital de 7625 € TVA FR 1549096967  
RC Lille 490 369 672 00016

Lille le 01 Août 2019

FM

# 1- CHARGEMENT-DECHARGEMENT-ZONES DE DANGER-PROTECTION INDIVIDUELLE

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques		4-Programmes d"actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnels :
		occasionnels :	permanents :			

## ZONE DE DANGER

Accès aux zones de danger (gril démontable, fosse mobile, toiture, matériaux de faible résistance, etc.)	INT,TECH	X		Restriction d'accès. Désignation des personnes pour lesquelles l'accès est autorisé Mise en place ou condamnation des moyens d'accès (clé,échelle,etc.)	RISQUE IMPORTANT	HABILITATION DE L'EMPLOYEUR D'UNE PERSONNE DUMENT QUALIFIE. AUTORISATION OBLIGATOIRE
Travail sur un gril ou une passerelle présentant des ouvertures supérieures à 5 cm	INT,TECH	X		Détermination de méthodologie garantissant que les objets et outils sont attachés Interdiction d'exécuter certaines tâches en fonction de l'utilisation du plateau	RISQUE IMPORTANT	HABILITATION DE L'EMPLOYEUR D'UNE PERSONNE DUMENT QUALIFIE. AUTORISATION OBLIGATOIRE
Risques électriques	ENS		X	Seules les personnes habilitées et autorisées pourront manoeuvrer et entrer dans les divers locaux électriques Raccordement uniquement par un employé du théâtre dûment habilité locaux électriques	RISQUE IMPORTANT	INSTALLATIONS CONFORMES AUX NORMES EN VIGUEUR TAPIS & GANTS ISOLANTS PASSAGE EN SALLE TRAVAIL HORS TENSION

## PROTECTION INDIVIDUELLE

Port de protections individuelles	ENS	X		RISQUE IMPORTANT	VERIFICATIONN EMPLOYEUR
		ENS	X		RISQUE IMPORTANT

Lille le 01 Août 2019

LeThéâtre

**Sebastopol**

**IL TEATRO PRODUCTIONS**  
Place Sébastopol 59000 LILLE  
SARL au capital de 7625 € TVA FR 1549096967  
RC Lille 490 369 672 00016

FM

### 3- LA SECURITE DES LIEUX TRAVAIL

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:		3-Risques		4-Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnelles :
	occasionnels :	permanents :	occasionnels :	permanents :			

#### MATERIEL DE PREMIER SECOURS

Inexistence du matériel de premier secours	ENS	X	Achat d'un kit de premier secours et d'une armoire spécifique	RISQUE FAIBLE	UNE TROUSE DE SECOURS A REMETTRE AU CHEF D'EQUIPE
Matériel de premier secours incomplet	ENS	X	Remplacement des produits manquants et renouvellement régulier	RISQUE FAIBLE	CONTROLE PAR CHEF D'EQUIPE
Produits périmés	ENS	X	Contrôle régulier des dates de péremption des produits	RISQUE FAIBLE	VERIFICATION PAR CHEF D'EQUIPE
Inaccessibilité du matériel (ex : encombrement)	ENS	X	Veiller à ce que l'accès au matériel soit toujours libre d'entrave	RISQUE FAIBLE	VERIFICATION PAR CHEF D'EQUIPE
Absence de signalisation du matériel	ENS	X	Apposition d'un panneau ou d'un autocollant (croix rouge) signalant la présence du matériel	RISQUE FAIBLE	COMMUNICATION DU CHEF D'EQUIPE AUX SALARIES
Insuffisance d'information des salariés sur le contenu du matériel ou sur son emplacement	ENS	X	Information des salariés sur l'endroit où se trouve le matériel et sur son contenu (à indiquer sur la porte du placard)	RISQUE FAIBLE	COMMUNICATION DU CHEF D'EQUIPE AUX SALARIES SUR LE CHANTIER
En journée : absence ou mauvaise organisation des secours et insuffisance d'information des salariés	ENS	X	Communication aux salariés des consignes quant à l'organisation des secours => contact de l'infirmier, numéros des pompiers ou de la police selon la situation. Information des salariés sur l'emplacement des appareils téléphoniques dans le centre, dans le service technique et sur le plateau	RISQUE FAIBLE	CONNAISSANCE DES NUMEROS D'URGENCE

Le Théâtre  
**Sebastopol**  
**IL TEATRO PRODUCTIONS**  
 Place Sebastopol 59000 LILLE  
 SARL au capital de 7625 €. TVA FR 1549096967  
 RC Lille 490 369 672 00016

Lille le 01 Août 2019

Fr



### 3- LA SECURITE DES LIEUX TRAVAIL

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques		4- Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnelles :
		occasionnels :	permanents :			

#### INSTALLATION ET DISPOSITIFS DE SECURITE DANS L'AMENAGEMENT DES LOCAUX

Absence ou insuffisance d'entretien et de vérification	ENS	X		Entretien régulier des installations et dispositifs de sécurité (ex : dégagement dont la fermeture se déroule difficilement pour cause de vétusté, etc.)	
Absence d'installation de sécurité	ENS	X		Travaux d'installation (ex: signalisation pour évacuation, signal lumineux, etc.)	

#### PREVENTION DES INCENDIES ET EVACUATION

Insuffisance d'information et de formation des salariés sur les risques et les conduites à tenir pour éviter les incendies	ENS	X		Formation des salariés aux comportements et gestes à observer en cas d'incendie	RISQUE IMPORTANT	MINIMUM UN SSIAP SUR LE CHANTIER FORMER LE PERSONNEL
Absence d'extincteur	ENS	X		Installation d'extincteurs et formation à leur utilisation	RISQUE FAIBLE	VERIFICATION VISUEL PAR LE PERSONNEL D'ENCADREMENT
Absence ou insuffisance d'entretien des extincteurs	ENS	X		Vérification régulière et obligatoire des extincteurs existants une fois par an par un organisme agréé	RISQUE FAIBLE	
Encombrement des dégagements	ENS	X		Veiller à ce que l'accès aux dégagements soit toujours libre de toute entrave	RISQUE IMPORTANT	INTERDIRE TOUT RANGEMENT PRES DES ISSUES
Absence ou insuffisance d'éclairage de secours	INT,TECH	X		Installation d'un éclairage de secours Vérifier visuellement et régulièrement l'état des lampes et changer celles hors d'usage	RISQUE FAIBLE	ECLAIRAGE INDIVIDUEL PORTATIF

#### ABORDS DE SITE

Présence de chaînage et délimitation	INT,TECH	X		Prévoir un éclairage suffisant la nuit Signalétique et barrière	RISQUE FAIBLE	ECLAIRAGE INDIVIDUEL PORTATIF
--------------------------------------	----------	---	--	--	---------------	-------------------------------

Lille le 01 Août 2019

Le Théâtre  
**Sebastopol**  
IL TEATRO PRODUCTIONS  
Place Sébastopol 59000 LILLE  
SARL au capital de 7625 € TVA FR 1549096967  
RC Lille 490 369 672 00016

## 4- HYGIENE ET AMENAGEMENT DES LIEUX TRAVAIL

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques		4-Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnels :
		occasionnels :	permanents :			

### NETTOYAGE DES LOCAUX

Absence ou insuffisance d'entretien	ENS	X	Entretien régulier des lieux de travail	RISQUE FAIBLE	CORRECTION DU PERSONNEL
Insalubrité	ENS	X	Travaux de remise en état	RISQUE FAIBLE	INSTALLATIONS CONFORMES
Encombrement	ENS	X	Déblaiement et rangement	RISQUE FAIBLE	INTERDIRE STOCKAGE

### INSTALLATIONS DES SANITAIRES ET VESTIAIRES

Absence de lavabo ou absence d'entretien le rendant inutilisable	ENS	X	Travaux d'installation ou d'entretien du lavabo	RISQUE FAIBLE	AMENAGEMENT DES SANITAIRES
Absence de moyen de séchage ou d'essayage approprié	ENS	X	Installation d'un système de séchage ou d'essayage	RISQUE FAIBLE	AMENAGEMENT DES SANITAIRES
Absence d'entretien des sanitaires	ENS	X	Entretien régulier des sanitaires	RISQUE FAIBLE	SOCIETE NETTOYAGE
Absence de nettoyage régulier des sanitaires	ENS	X	Nettoyage régulier des sanitaires	RISQUE FAIBLE	SOCIETE NETTOYAGE
Absence de placards individuels clos pour ranger des vêtements de travail souillés par des matières dangereuses, salissantes ou malodorantes	ENS	X	Installation de placards individuels clos	RISQUE FAIBLE	AMENAGEMENT DES VESTIAIRES

### RESTAURATION ET CATERING

Absence d'emplacement pour se restaurer sur le lieu de travail en dehors des postes de travail	INT,TECH	X	Réorganisation des lieux de travail pour dégager un emplacement où se restaurer dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité	RISQUE FAIBLE	AMENAGEMENT D'UN ESPACE
Emplacement vétuste, insalubre ou insuffisamment nettoyé pour se restaurer dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité	INT,TECH	X	Travaux pour aménager cet emplacement ou remettre en état l'emplacement existant. Nettoyage régulier de l'emplacement	RISQUE FAIBLE	AMENAGEMENT D'UN ESPACE
Branchement électrique	INT,TECH	X	Qualification du personnel utilisation du matériel aux normes européennes	RISQUE IMPORTANT	ENTRETIEN MATERIEL

Lille le 01 Août 2019

## 4- HYGIENE ET AMENAGEMENT DES LIEUX TRAVAIL

1 Risques ou phénomènes dangereux liés à :	2- Salariés exposés et demandeurs:	3-Risques occasionnels : permanents :	4-Programmes d'actions possibles :	5 - Réévaluation des risques au vu des actions mises en oeuvre :	6 - Actions complémentaires ou occasionnelles :
--	------------------------------------	---------------------------------------	------------------------------------	--	---

### INTERDICTION DE FUMER

Usage du tabac dans les lieux de travail et de réunions	ENS	X	Affichage obligatoire dans chaque lieu de l'interdiction de fumer	RISQUE FAIBLE	INTERDICTION REGLEMENT INTERIEUR
Absence d'espace où les fumeurs peuvent aller fumer	ENS	X	Réorganisation possible des lieux de travail pour dégager un espace réservé aux fumeurs	RISQUE FAIBLE	INTERDICTION REGLEMENT INTERIEUR

Lille le 01 Août 2019

Le Théâtre  
**Sebastopol**  
**IL TEATRO PRODUCTIONS**  
 Place Sebastopol 59000 LILLE  
 SARL au capital de 7625 € TVA FR 1549096967  
 RC Lille 490 369 672 00016

